



APPEL D'OFFRES OUVERT
«CITE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE »

MARCHE DE SERVICE N°AO-2026-03

MAINTENANCE MULTITECHNIQUE

CADRE DE REPONSE TECHNIQUE
ET
CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

:

CITE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

1 place du Trocadéro et du 11 Novembre
75116 PARIS

SOMMAIRE

1. SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES	3
1.1. PRIX	3
1.2. VALEUR TECHNIQUE	3
1.3. SYNTHESE MULTICRITERES	4
2. RESSOURCES HUMAINES	5
2.1. STRUCTURE DE L'ENCADREMENT	5
2.2. STRUCTURE DE L'EQUIPE DE DEMARRAGE	5
2.3. STRUCTURE DE L'EQUIPE DETACHEE SUR LE SITE	6
2.4. RENFORTS INTERNES A L'ENTREPRISE DONT BENEFICIERA L'EQUIPE DETACHEE SUR LE SITE	7
2.5. SOUS-TRAITANCE (SI SOUS-TRAITANCE DECLAREE OU ENVISAGEE)	7
2.6. ASTREINTE	8
2.7. SERVICES TRANSVERSAUX (EXPERTISES, VEILLE, CONSEILS)	8
3. MOYENS TECHNIQUES SPECIFIQUES/OUTILS	9
3.1. EQUIPEMENTS	9
3.2. GMAO ET LIAISON AVEC L'OUTIL DE TICKETING DE LA CITE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	9
4. CRITERES EFFICACITE ET ENVIRONNEMENT	10
5. MODELE DE REPORTING	11

1. SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

La **sélection des candidatures** s'effectuera sur la capacité du candidat à réaliser la prestation objet du marché au regard de ses garanties et capacités financières et professionnelles indiquées dans le règlement de la consultation.

Les critères retenus pour **le jugement des offres** sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

<i>Libellé</i>	<i>Support d'analyse</i>	<i>pts</i>
1-Prix	DGPF BPU	35 pts 5 pts
2-Valeur technique de l'offre	Mémoire technique	60 pts

MODALITES DE NOTATION

1.1. PRIX

La note affectée au critère prix sera calculée à partir de la formule suivante :

Pour la partie forfaitaire :

Forfait global de gestion multi technique : (35 pts)

Note de l'offre X = $35 \times (\text{offre la moins disante}) / (\text{offre du candidat})$

La note est de 35 pour l'offre la moins disante (après élimination des offres irrecevables y compris les offres jugées anormalement basses).

Pour la partie au bordereau de prix :

L'offre du candidat sera appréciée sur la base des montants des taux horaire, des coefficients d'approvisionnement - pièces détachées/sous traitance (sur présentation du devis fournisseur - remise fournisseur déduite) du bordereau de prix.

1.2. VALEUR TECHNIQUE

Pour apprécier la valeur technique, sera examiné le Mémoire Technique remis par le candidat.

La valeur technique est notée 60 pts selon le degré de satisfaction par rapport aux objectifs déterminés. Le résultat final permet ensuite de classer les offres par ordre décroissant, pour ce critère valeur technique.

L'offre du candidat sera limitée à 40 pages maximum hors annexes

CRITERES TECHNIQUES	PONDERATION
RESSOURCES HUMAINES	36
• Structure de l'encadrement • Structure de l'équipe de démarrage • Structure de l'équipe détachée sur le site • Renforts internes à l'entreprise dont bénéficiera l'équipe détachée sur le site • Sous-traitance (si sous-traitance déclarée ou envisagée) • Astreinte • Services transversaux	3 9 15 3 1,2 2,4 2,4
MOYENS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES/OUTILS	6
• Equipements • GMAO et liaison avec l'outil de ticketing	1,2 4,8
CRITERES EFICACITE ET ENVIRONNEMENT	6
MODELE DE REPORTING	12
TOTAL	Note sur 60 pts

1.3. SYNTHÈSE MULTICRITÈRES

La note finale du candidat est obtenue par l'addition des notes finales relatives au critère prix et au critère valeur technique de l'offre affectées de leur coefficient pondérateur. Le classement final des offres est établi en conséquence. L'offre retenue est celle qui obtient le plus de points.

2. RESSOURCES HUMAINES

2.1. STRUCTURE DE L'ENCADREMENT

Ce paragraphe doit présenter l'organigramme de la cellule d'encadrement en indiquant la qualité de chaque personne ainsi que les limites de responsabilité de chacun et la nature de leur intervention dans le cadre du contrat.

Ce paragraphe détaillera la structure de rattachement hiérarchique que le candidat envisage de mettre sur site.

Réponse du candidat :

Ajouter 3 à 5 mots clé synthétisant le mieux le paragraphe

2.2. STRUCTURE DE L'ÉQUIPE DE DÉMARRAGE

Ce paragraphe doit présenter l'organigramme de la cellule de démarrage en indiquant la qualité de chaque personne ainsi que leur tâche et mission dans la période de démarrage du contrat.

La période de démarrage sera à détailler précisément par le candidat.

Réponse du candidat :

Ajouter 3 à 5 mots clé synthétisant le mieux le paragraphe

2.3. STRUCTURE DE L'ÉQUIPE DÉTACHÉE SUR LE SITE

Sont définies dans ce chapitre les ressources humaines que le candidat envisage de détacher sur le site pour réaliser les prestations.

Le candidat doit indiquer clairement pour chaque période (avant (période 1) et après mise (période 2) en service de la centrale de froid – volet d'optimisation 1 présenté au CCT) :

- L'interlocuteur contrat présent sur site chargé de rendre compte à la Maitrise d'Ouvrage. Le candidat joindra son Curriculum Vitae et les contrats dont il a la responsabilité.
- la qualification technique de chaque personne, son expérience, son niveau de qualification professionnelle, les qualifications techniques...
- l'organisation de l'équipe détachée sur le site (heures de présence de chaque personnel) sous format d'un planning, remplacement pendant les congés...),
- les niveaux de responsabilités de chaque personne ainsi que les missions qui leur sont confiées,
- modalités de remplacement des personnes titulaires pendant leurs absences (congés, arrêt maladie...).
- Le dispositif qu'il souhaite mettre en place afin de limiter le turn-over de son personnel

Réponse du candidat :

Ajouter 3 à 5 mots clé synthétisant le mieux le paragraphe

2.4. RENFORTS INTERNES À L'ENTREPRISE DONT BÉNÉFICIERA L'ÉQUIPE DÉTACHÉE SUR LE SITE

Le candidat précise les équipes de renforts internes à l'entreprise intervenant régulièrement sur le site pour des prestations particulières (prestations à préciser). De même, il sera indiqué les modalités d'intervention de ces équipes (encadrement par l'équipe titulaire...).

Ce paragraphe ne concerne que des renforts techniques et non les services administratifs ou transverses.

Réponse du candidat :

Ajouter 3 à 5 mots clé synthétisant le mieux le paragraphe

2.5. SOUS-TRAITANCE (SI SOUS-TRAITANCE DÉCLARÉE OU ENVISAGÉE)

Le candidat précise les modalités de gestion de chaque sous-traitant (suivi de l'intervention, réception de l'intervention...)

En annexe au présent mémoire, le candidat complète le tableau (3^e onglet du fichier « DPGF ») listant les sous-traitants (nom de la société sous-traitante, montant d'achat, montant de vente, les prestations confiées) et les fréquences d'intervention. Il précisera en outre si le(s) sous-traitant(s) fait partie de son groupe.

Réponse du candidat :

Ajouter 3 à 5 mots clé synthétisant le mieux le paragraphe

2.6. ASTREINTE

Le service astreinte doit être clairement défini, à savoir :

- effectif constituant le service d'astreinte,
- modalités d'appel par la Maitrise d'Ouvrage et de réception par le candidat,
- gestion interne par l'entreprise de la demande,
- modalités d'interventions,
- principe de redondance en cas d'indisponibilité du personnel d'astreinte,
- limites de responsabilités du personnel d'astreinte,
- principe d'intervention de l'encadrement d'astreinte (préciser les personnes concernées) afin d'engager les responsabilités de l'entreprise si nécessaire.

Réponse du candidat :

Ajouter 3 à 5 mots clé synthétisant le mieux le paragraphe

2.7. SERVICES TRANSVERSAUX (EXPERTISES, VEILLE, CONSEILS)

Le candidat explique les modalités d'intervention des services transverses (veille réglementaire, cellule qualité, cellule démarrage, cellule expertise, cellule travaux ...), la fréquence, ainsi que les missions qui leur sont confiées.

Le candidat expose ses modalités d'achat (accord cadre, politique achat,..) de sous-traitance et de fourniture.

Le candidat devra également détailler les process internes de traitement des réclamations et des éventuels non conformités.

Réponse du candidat :

Ajouter 3 à 5 mots clé synthétisant le mieux le paragraphe

3. MOYENS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES/OUTILS

3.1. EQUIPEMENTS

Le candidat liste les équipements spécifiques qu'il envisage de mettre à disposition sur le site pour ses équipes pour mener à bien les prestations, à savoir :

- les équipements de levage ou d'accès (plate-forme de travail individuel, nacelle à ciseaux, nacelle araignée...),
- les équipements de manutention,
- les équipements spécifiques d'intervention (ex. : caméra infra rouge pour la thermographie pour la maintenance technique...),
- les équipements de contrôle.

Réponse du candidat :

Ajouter 3 à 5 mots clé synthétisant le mieux le paragraphe

3.2. GMAO ET LIAISON AVEC L'OUTIL DE TICKETING DE LA CITE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Le candidat détaillera de manière précise le logiciel de GMAO qu'il envisage d'installer. Il détaillera notamment :

- Les modalités d'installation en période de démarrage et de maintenance de l'outil
- Les fonctionnalités de l'outil (exploitation, gestion des stocks, ...)
- Le nombre d'installation qu'il a en en gestion et son retour d'expérience.
- Les modalités de fonctionnement avec l'outil de ticketing

Réponse du candidat :

Ajouter 3 à 5 mots clé synthétisant le mieux le paragraphe

4. CRITERES EFFICACITE ET ENVIRONNEMENT

Le Candidat doit proposer un ensemble de clauses visant à l'amélioration de la performance énergétique.

Le Candidat expose les aspects qualitatifs et quantitatifs minimaux qu'il entend mettre en œuvre, dans le cadre des actions quotidiennes de conduite et de maintenance des équipements et installations techniques consommateurs d'énergie :

- Modalités de conduite,
- Gestion des intermittences de fonctionnement des équipements et installations,
- Description de la démarche que le Candidat entend engager pour proposer des plans d'action saisonniers favorables à l'efficacité énergétique.
- Maintien et réduction de la facture globale annuelle
- Proposition d'un CPE et modalités d'application

Réponse du candidat :

Ajouter 3 à 5 mots clé synthétisant le mieux le paragraphe

5. MODELE DE REPORTING

Le Candidat présente un exemple complet et renseigné de reporting trimestriel qu'il envisage de décliner sur le site dans le cadre de l'exécution du futur contrat multitechnique.

Les informations minimales à soumettre dans le mémoire sont les suivantes :

- processus d'élaboration du reporting y compris procédure d'autocontrôle et de production des éléments justificatifs de traçabilité,
- indicateurs (KPI) permettant au Client de visualiser, au stade de l'AO, l'efficacité (technique, énergétique et veille réglementaire) des prestations réalisées au titre du futur contrat.

Outre les activités réalisées par les propres équipes du Candidat, le périmètre du reporting inclut celui de ses éventuels sous-traitants ou partenaires indispensables à l'exécution des prestations.

A minima, le projet de reporting doit recouvrir :

- Les thèmes de l'exploitation courante ;
- Les thèmes des obligations réglementaires ;
- Les thèmes des énergies (Eau, Gaz, Électricité) : CPE et des déchets générés par l'activité du Candidat.

Réponse du candidat :